

# **LES ROCATINES 2020**

Festival de théâtre amateur , organisé par  
**LE THÉÂTRE DU VIDE** , dans la salle des fêtes la Roque d'Anthéron  
**THÈME LIBRE**

## **Les 8.9.10 mai 2020**

**Fiche d'inscription à renvoyer « par la poste » avant le 31 Janvier 2020 avec  
un chèque de 50€ à l'ordre du THEATRE DU VIDE**

**A l'adresse postale : Scarlett GIULIANO, La Gourgoulière, 13880, Velaux  
06.35.56.90.71 [contact@theatreduvide.org](mailto:contact@theatreduvide.org)**

**Nom de la compagnie :**

**Adresse de la compagnie :**

**Courriel :**

**Nom du responsable :**

**tèl :**

**Adresse où le courrier doit être envoyé :**

nombre de kms aller-retour :

avez vous un véhicule pour les décors :                      oui              non

Numéro affiliation F.N.C.T.A. (la Cie doit être à jour des cotisations 19/20) :

### **SPECTACLE PROPOSE**

**Titre de la pièce :**

**Auteur :**

**Résumé de la pièce (trois lignes maxi) :**

.

Temps nécessaire de montage :  
Temps nécessaire de démontage :  
Durée de la représentation (1h15 maximum) :  
Nombre de comédiens (minimum 3) :  
Nombre de techniciens (maximum 2) :

# RÈGLEMENT DES ROCATINES 2020

## **Article 1 : participation**

Après avoir reçu le « sms » de confirmation de votre participation aux ROCATINES 2020, vous serez conviés à une réunion préparatoire  
**Le 2 FEVRIER 2020 à 14h à l'espace culturel Marcel Pagnol**

**Pour la réunion, il est nécessaire et impératif de se munir**

- 6 affiches du spectacle, des pubs etc
- 50 flyers
- Autorisation SACD
- Assurance de l'association
- Liste des comédiens et leur numéro de licence
- La convention signée en double exemplaires

## **Article 2 : Inscription**

Le chèque de 50€ correspondant aux droits d'inscription sera restitué dans le cas où votre candidature ne serait pas retenue.

## **Article 3 : Défraiements kilométriques**

Vous serez remboursé de votre déplacement à raison de **0.30 €** du kilomètre, 4 personnes par voiture et un véhicule de décors si nécessaire, à concurrence de 400 € maximum par troupe

## **Article 4 : Badges**

Tous les spectacles sont gratuits, mais chaque troupe à son arrivée devra venir chercher les badges, à l'accueil, permettant aux seuls **comédiens et techniciens** de circuler librement dans la salle de spectacle.

## **Article 5 : Billetterie**

**Tout le monde** doit avoir un ticket d'entrée pour assister aux spectacles, y compris les personnes badgées et invitées ; Il faut pouvoir comptabiliser les spectateurs à tout moment en cas d'incidents

## **Article 6 : Avant spectacle**

Après chaque spectacle la salle sera libérée pour permettre à la troupe suivante de se préparer dans le calme (Vous êtes prié de limiter les discussions dans la salle avec les spectateurs, afin de limiter les pertes de temps entre les représentations. Vous aurez tout loisir de les retrouver dans le hall d'accueil. Merci).

Avant l'entrée des spectateurs les accompagnateurs et accompagnatrices seront priés de sortir de la salle de spectacle.

Les spectateurs pourront entrer dix minutes avant le spectacle sur présentation de leur ticket d'entrée.

## **Article 7 : Restauration**

Un buffet dînatoire est offert essentiellement aux comédiens et aux techniciens de la troupe, *le soir de leur spectacle après la dernière représentation, vers 22h30.*

*Toute autre personne (amis, accompagnateurs, spectateurs, ...) voulant partager ce buffet avec les troupes devra s'acquitter d'une participation de 16€ (Tout compris, repas, boisson, café et bonne humeur).*

### **TRÈS IMPORTANT ET IMPERATIF :**

*15 jours avant le début du festival vous recevrez un SMS auquel vous devrez répondre obligatoirement dans les 48 h par SMS indiquant le nombre de comédiens qui participeront au buffet le soir de votre représentation, seul ce SMS sera pris en compte pour les réservations.*

D'autre part, des formules tout compris peuvent être servies le midi sur commande au prix de 12 €.

**Des sandwichs et des boissons** seront également en vente sur place

## **Article 8 : Hébergement**

Vous pouvez être hébergés une ou plusieurs nuits au prix de **30€ par personne, petit déjeuner compris.**

Les réservations doivent obligatoirement et impérativement être faites avant le **31 mars 2020** dernier délai, au-delà nous n'assurons plus l'hébergement !

Ces réservations doivent être payées à la commande et ne sont pas remboursables en cas de désistement.

## **Article 9 : Régie**

**Il faut fournir impérativement une régie son et lumière, et la fiche technique ci-dessous jointe**

**RÉGISSEUR CHEF FRANÇOIS; 04.42.50.44.81. OU 06.18.39.39.45.**



## FICHE TECHNIQUE

Fiche à ramener le jour de la réunion préparatoire avec le plan de feux, et la régie son

Nom de la troupe :

Titre de la pièce :

Nom du régisseur :

N° de tél du régisseur :

Courriel du régisseur :

Noter vos besoins technique particuliers :

## ÉQUIPEMENT

**Scène** : 7,30 mètres sur 5,80 mètres, hauteur grill 4 mètres. pendrillons noirs, sortie à cour et à jardin. Loges. Sas d'accès à l'espace scénique à cour et à jardin. Circulation en fond de scène.

Le matériel à disposition comprend :

- 1 console lumière JESTER 24/48 ( ZERO 88)
  - 1 table de mixage MGP 24X (AYMAHA)
  - 4 ampli lumière 6 circuits 3 kW
  - entrée ordinateur
  - 10 découpes RVE à DEL 15/40° 3200K°
  - 1 lecteur double CD
  - 6 PC 1 KW
  - 1 ampli son
  - 4 PARS 0,5 KW
  - 2 micros HF (main)
- \* Moyen de communication régie-scène possible.

Veuillez ne demander que le matériel technique dont vous aurez réellement besoin, pour nous éviter des frais supplémentaires de location.

Nous ne fournissons aucun décor ou accessoire quelconque.

Amener vos gélamines personnelles au cas où les couleurs ne seraient pas habituelles, et veuillez indiquer de façon précise vos besoins particuliers ci-dessous, 3 régisseurs seront à votre disposition.

**PAS DE FLAMME VIVE SUR SCÈNE ! ! ! ! EN CAS DE BESOIN IMPÉRATIF ET NÉCESSAIRE VOIR LE JOUR DE LA RÉUNION PRÉPARATOIRE AVEC FRANÇOIS : 06.18.39.39.45.**

**- CENTRE CULTUREL MARCEL PAGNOL -**

